Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le
ID : 064-200067262-20250718-250718_01M_URB-DE

CACHET MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En Exercice	:	15
Présents	:	11
Votants	:	11

L'an deux mille treize
Le 7 octobre
à 20h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LEDEUIX , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard FRECHOU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 octobre 2013

PRESENTS : M. REY, M. JOUANILLOU, M. SAINT Pé, M. BELLOT, M. CASABONA, M. LASSALLE, Melle SALIOU, M. OLIVAN, M. LEFROY, Mme BORDATTO.

ABSENTS : Mme TAPIE Denise, excusée, M. HUSSON Christophe, M. DUPEY Benoît, M. LARTIGUE Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOUANILLOU Serge

OBJET :

Taxe d'aménagement
Modification de taux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la taxe d'aménagement venant en remplacement de la TLE, avait été instituée sur la Commune au taux de 2 % par délibération du 24 août 2011.
Le calcul des taxes d'urbanisme ayant été modifié, la part communale due par les particuliers s'avère par conséquent beaucoup plus élevée.
Il propose donc de ramener ce taux à 1 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DONNE son accord pour fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1 % à compter du 1er janvier 2014.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
G. FRECHOU

REÇU
Le 10 OCT. 2013
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE